



L'EVERCINIEN



Bulletin municipal

Janvier 2020

Les vœux 2020

Pour cette nouvelle année, je vous adresse, ainsi que l'ensemble du conseil municipal, à chacun d'entre vous, et à tous ceux qui vous sont chers, une très belle année 2020, qu'elle vous apporte le bonheur, la réussite dans vos projets et que vous restiez le plus longtemps en bonne santé !

Ce sont les derniers vœux de ma mandature.

Elue maire en 2014, mon mandat se terminera fin Mars (comme je vous l'avais annoncé lors de mes vœux de 2019)

A noter sur vos agendas :

*les élections municipales, se dérouleront le 15 et 22 Mars
la limite d'inscription sur les listes électorales est fixée
au 7 Février
le dépôt des candidatures le 27 Février à 18h*

Très bonne année à vous tous !

Evelyne Dorléans

Dans ce numéro

- Société de chasse St Hubert d'Ergnies
- La chasse aux œufs
- Brevet des collèges
- Maisons fleuries
- Halloween
- La fête du village
- Noël
- Maisons décorées pour Noël
- Infos pratiques

Le Samedi 21 Avril 2019
« la course aux oeufs de Pâques »

C'est maintenant un rendez-vous annuel, le samedi de Pâques nos enfants s'empressent de courir dans les chemins enherbés afin de récolter le maximum d'enveloppes et de les échanger contre des chocolats et, des gâteaux .



Juin 2019 Brevet des collèges

Albane Chauvin admise avec « mention bien »

Nous lui adressons toutes nos félicitations et, lui offrons une clé USB.

13 Juillet
« La retraite aux flambeaux »

Le rendez-vous incontournable et festif de l'été ! Et après avoir défilé avec nos lampions dans les rues de notre commune des boissons fraîches et des pâtisseries ont clôturées cette soirée.



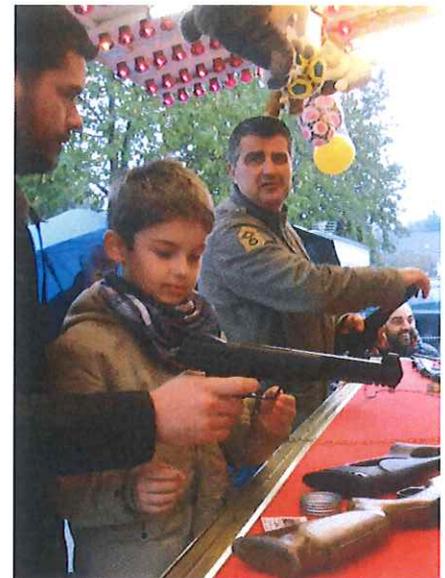
Halloween

De moins en moins de participants ! Cette manifestation se perd .



Fête du village

Très peu de monde , la date tombe en même temps que les vacances scolaires donc les enfants ne sont pas présents.



Concours Villes et Villages fleuris

Cette année, lors de la remise des prix à Saint-Valéry, notre commune vient de recevoir « le prix du fleurissement remarquable » et nous avons reçu 300 euros en bons d'achat.

Lors de la visite le jury départemental a décerné à Madame Bruhier Maryse : le 3^{ème} prix des maisons fleuries et un bon d'achat lui a été offert.

